

Synthèse

Magazine municipal N°107 - Septembre 2022



SOMMAIRE

P. 3 ÉDITO

P. 4 ÉTAT CIVIL / EN BREF

P. 5 DERNIÈRES SEMAINES EN IMAGES

P. 6 RENTRÉE SCOLAIRE

P. 7 MARCHÉ DES PRODUCTEURS

P. 8 NOUVEAUX COMMERCE ET SERVICES

P. 10 ARMÉE

P. 12 STATIONNEMENT

P. 13 BILLETTERIE EN LIGNE

P. 14 MÉDIATHÈQUE

P. 15 AGENDA

Magazine d'information édité par le Service Communication de la Ville de Mourmelon-le-Grand - 4, rue Joffre - CS 400 21 - 51400 Mourmelon-le-Grand.

Directeur de la publication : Pascal Jaloux

Rédaction : Mathieu Roussel

Photos : Basalt Architecture, CAPCIA-51eRI, 501e RCC, 8e RMat, COME2CIA, Guy Mauuarin, Estelle Storz

Conception - réalisation : Gaëlle Charles

Impression : Le Réveil de la Marne

N° ISSN : 2609-1585

Imprimé sur du papier certifié PEFC



COMMENT RECEVOIR «SYNTHÈSE»
Synthèse est distribué dans les boîtes aux lettres des Mourmelonnais. Si vous ne le recevez pas, vous pouvez le signaler à l'accueil de la mairie ou par mail (contact@villedemourmelonlegrand.fr). Vous pouvez aussi vous le procurer dans tous les lieux publics de la ville ou le consulter sur le site internet de la ville www.mourmelonlegrand.fr.

www.mourmelonlegrand.fr

INFOS PRATIQUES

PÔLE PUBLIC

4, rue du Maréchal Joffre.
Parking de 50 places

LA MAIRIE

- Lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi, de 9h à 12h ;
- Du lundi au vendredi, de 14h à 17h ;
- Fermeture le mardi matin.

Téléphone : 03 26 66 10 44
Fax : 03 26 66 57 10

LA MÉDIATHÈQUE

- Du mardi au vendredi, de 9h30 à 12h et de 14h à 17h30 ;
- Samedi, de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Téléphone : 03 26 66 57 07
mourmelon-le-grand-pom.c3rb.org

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Sur rendez-vous.
Téléphone : 03 26 66 10 44

LA POLICE MUNICIPALE

Permanence en mairie, sans rendez-vous.
Le vendredi de 14h à 15h.

LA MISSION LOCALE

Les 2^{ème} et 4^{ème} mercredis de chaque mois, de 14h30 à 16h.
Téléphone : 03 26 68 54 02
Courriel : contact@ml-chalons.fr

L'ASSISTANTE SOCIALE DU DÉPARTEMENT

Sur rendez-vous, le jeudi de 10h30 à 16h.
Téléphone : 03 26 60 85 09

LE CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

Accès par le parvis, puis par la porte blanche à droite.
Les mercredis de 9h à 11h30.



C'est la rentrée

Le mois de septembre est une période charnière de l'année, c'est la période de la « rentrée ». Le 1er septembre dernier, nos enfants ont repris le chemin de l'école. Après plusieurs années de baisse, les effectifs sont à la hausse, notamment en maternelle où nous accueillons neuf élèves supplémentaires soit une progression de 4,5 %.

Le 3 septembre s'est déroulé le carrefour des associations qui marque la reprise des activités sportives, culturelles et de loisirs.

La rentrée culturelle s'annonce particulièrement attractive. Le 17 septembre s'est déroulée l'inauguration de Micro-Folie et le lendemain, Mourmelon accueillait l'ouverture du festival « Itinéraires ». Le 30 septembre, Élie Semoun présentera son spectacle à Mourmelon. Puis, dans le cadre du festival « War On Screen » dont Mourmelon est partenaire, nous vous proposerons des films à ne pas manquer : « Sentinelle Sud » le 6 octobre et « Notre-Dame brûle » le 7 octobre.

Cette année est également marquée par l'installation de nouvelles enseignes commerciales, par le développement d'entreprises déjà installées et par des changements de propriétaires. Alors, consommons « local » et soutenons nos commerces car ils participent à l'attractivité de notre ville. En outre, réduire ses déplacements en consommant local est assurément une attitude éco-responsable.

En cette rentrée, je tiens à souhaiter la bienvenue au général Guilloton, commandant l'E2CIA, au colonel Taillandier, commandant adjoint de la Base de Défense, au colonel Leroy, chef de corps du 501e RCC, à l'adjudant-chef Baudier, commandant la communauté de brigades de gendarmerie ainsi qu'à l'ensemble des militaires mutés cette année sur Mourmelon.

Enfin, au niveau de la vie municipale, nous allons inaugurer ce trimestre un nouveau calendrier budgétaire. Jusqu'à maintenant, le budget de la Ville était voté durant la première quinzaine d'avril, ce qui paralysait les investissements durant les trois premiers mois de l'année. Aussi, cette année, nous voterons en décembre le budget 2023. Cela a demandé un travail supplémentaire aux services durant l'été, mais permettra à l'avenir un fonctionnement beaucoup plus souple.

Pascal JALOUX,
Maire de Mourmelon-le-Grand

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Avec nos vœux de santé et de prospérité
aux nouveau-nés et nos félicitations aux parents

20 mai, Alma de Jonathan Fetizon et Marwa Bouazzaoui
18 juin, Emma de Steven Balleux et Océane Crowet
19 juin, Rafaël de Clément Mauroy et Amélie Toursel
8 juillet, Rémi de Julien Minec et Anaïs Rabino
13 juillet, Zacharie de Hitaboudine Moussa et Quetia Tancred
18 juillet, Nazim de Ilhan Bulut et Ayse Yurdakul
30 juillet, Lyah de Djamel Berkia et Pénélope Moreno
3 août, Maloé de Romain Lépinos et Gwendoline Parrisé
9 août, Charlize de Adrien Martineau et Aude Perrocheau
19 août, Fitahina de Julien Loueckhote et Elienne Rafaramandidy
25 août, Heiani de Teneta Tereua et Elodie Lagarde
26 août, Lyliana de Denis Verhoeven et Christelle Spire

MARIAGES

Avec nos félicitations et nos vœux de bonheur

4 juin, Corentin Pacheu, mécanicien et Léa Poletti, agent de service

11 juin, Pierre Roger, responsable de chantier de dépollution pyrotechnique et Sergine Michel, agent SNCF

18 juin, Jean-Louis Baudry, agriculteur et Marie-Josée Voiret, infirmière

24 juin, Anthony Brouillat, cadre du secteur privé et Emilie Lobet, gérante de magasin

2 juillet, José Fernandes Moreira, retraité et Corinne Francois, sans profession

16 juillet, Dan Folmer, boulanger pâtissier et Hélène Godbillot, sans profession

27 août, Mathieu Roussel, adjoint administratif et Ingrid Maquet, sans profession

DÉCÈS

Avec nos sincères condoléances

8 juin, Daniel Pereira Da Silva, dans sa 71ème année

15 juin, Medhi Hallal, dans sa 28ème année

21 juin, Michel Czestochowski, dans sa 74ème année

24 juin, Anne-Marie Labart, dans sa 71ème année

17 juillet, François Robin, dans sa 63ème année

18 juillet, Robert Cochod, dans sa 95ème année

EN BREF

Accueil de loisirs - La prochaine session de l'ALSH se déroulera pendant les vacances de la Toussaint, du lundi 24 au vendredi 28 octobre (5 jours), le lundi 31 octobre et du vendredi 4 novembre 2022 (3 jours). Inscription à la semaine avec 3 formules possibles : la journée avec temps méridien (restauration collective sur place), la journée sans temps méridien ou l'après-midi uniquement. Les inscriptions se dérouleront du lundi 3 au vendredi 7 octobre : soit en ligne sur l'espace famille Inoé (paiement en carte bancaire uniquement), soit en mairie sur rendez-vous uniquement (tous moyens de paiement sauf carte bancaire). Renseignements au 03 26 66 79 48 ou sur www.mourmelonlegrand.fr.

Déchets - Pour maintenir un service public de gestion des déchets de qualité, harmonisé et qui répond aux nouvelles mesures réglementaires, de nouvelles mesures seront mises en place par Châlons-Agglomération à compter du 1er janvier 2023. Concernant les déchets ménagers recyclables, un bac jaune sera distribué au cours du premier semestre 2023 (en attendant, la collecte du sac jaune est maintenue). Dans ce futur bac jaune, en plus des bouteilles et flacons en plastique, des emballages en carton, en acier, en aluminium et des briques alimentaires, il sera possible d'ajouter les emballages ménagers (barquettes, pots de yaourts, suremballages de bouteilles, gourdes de compote, film du beurre, etc.) mais aussi les papiers, journaux et magazines. Pour tout renseignement, la Direction de

l'Environnement de Châlons-Agglomération est joignable au 0800 875 615 (n° gratuit depuis un poste fixe).

Don du sang - La prochaine collecte de sang aura lieu le mardi 15 novembre, de 15h30 à 19h30, à la salle Louisiane. Réservez votre créneau horaire en ligne sur <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr>. Renseignements au 03 26 49 33 00.

Fibre optique - Les travaux de déploiement de la fibre optique se terminent et le réseau va prochainement s'ouvrir à la commercialisation. Ainsi, chacun pourra souscrire un abonnement pour bénéficier de débits Internet inégalés. La Région Grand Est a chargé Losange de mettre en place ce réseau fibre optique. Plus d'informations sur www.lo-sange-fibre.fr

Fleurissement - La cérémonie de remise des récompenses du concours communal de fleurissement se déroulera le jeudi 20 octobre à 18h30 dans la salle d'assemblée de la mairie.

La Poste - À compter du lundi 5 décembre prochain, le bureau de Poste de Mourmelon-le-Grand adoptera de nouveaux horaires, à savoir : du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h et le samedi de 9h à 12h. Fermeture le lundi.

Lecture-musicale - La Bibliothèque départementale de la Marne (BDM), avec le soutien de la fondation Braux-sous-Valmy, coordonne un programme d'ani-

mations baptisé « Balades marnaises, en chemin vers les bibliothèques ». Celui-ci permet de mettre à l'honneur des musiciens et artistes marnais dans les bibliothèques à travers un programme de rencontres inédites. À cette occasion, l'auteur-compositeur-interprète rémois Barcella se livrera à travers une lecture-musicale le jeudi 22 septembre à 20h à la salle des fêtes de Vadenay. Entrée libre. Réservation par mail à bi-blidampierre@orange.fr. Renseignements au 06.28.80.46.34.

Recyclage - Un dispositif de collecte et de recyclage des capsules de café en aluminium est mis en place par l'ARCA (alliance pour le recyclage des capsules en aluminium) au magasin Intermarché. L'aluminium étant un matériau 100% recyclable (il peut être réutilisé quasi indéfiniment), nous invitons les utilisateurs de cafetières de type Nespresso à déposer leurs capsules usagées dans ce point de collecte.

Stationnement - Des marquages au sol ont été réalisés au début de l'été et matérialisent désormais les emplacements pour se stationner dans les rues de Baconnes, Gouraud, Thiers et Foch (du n° 4 au n° 24). La police municipale rappelle que, selon l'article R. 417-10 du code de la route, tout stationnement en dehors de ces emplacements est interdit (y compris devant son propre garage) et que tout contrevenant s'expose à une amende de 2e classe, soit 35 €.

DERNIÈRES SEMAINES EN IMAGES



1) 19 mai : présentation du projet Micro-Folie au corps enseignant. **2) 9 juin** : tournoi de badminton entre élus et agents municipaux dans le cadre du label « Terre de Jeux 2024 ». **3) 11 juin** : concert de l'école intercommunale de musique sur la terrasse de la médiathèque. **4) 18 juin** : soleil et chaleur étaient au rendez-vous de la soirée du Solstice. **5) 24 juin** : cérémonie des méritants sportifs. **6) 2 juillet** : l'équipe représentant Mourmelon-le-Grand aux jeux intervillages de Baconnes. **7) 14 juillet** : la cérémonie mettant nos pompiers à l'honneur s'est déroulée au sein du Centre de Secours. **8) 14 juillet** : défilé des troupes du 501e RCC et des sapeurs-pompiers. **9) 28 août** : cérémonie commémorant le 78e anniversaire de la Libération de Mourmelon. **10) 2 septembre** : remise du prix UGAP pour le contrat de performance énergétique du gymnase du Terme Hilaire. **11) 3 septembre** : le 33e Carrefour des Associations organisé par Animation et Loisirs a rencontré un franc succès. **12) 8 septembre** : rénovation des aires de stationnement au Buisson Filot I (dalles alvéolaires et gravillons pour les emplacements privatifs et pose d'enrobé pour les emplacements publics).

Des effectifs en hausse

Il y a tout juste quelques semaines, 1073 élèves, scolarisés de la petite section de maternelle à la troisième, ont effectué leur rentrée au sein des établissements scolaires de la commune. Après 1058 élèves inscrits en 2020 et 1060 en 2021, nous sommes heureux de constater que les effectifs continuent d'augmenter sensiblement cette année.

La rentrée 2022 à Mourmelon-le-Grand c'est...

- 2 écoles maternelles (gérées par Châlons-Agglo)
- 2 écoles élémentaires (gérées par Châlons-Agglo)
- 1 collège (géré par le Conseil Départemental)
- 207 élèves de maternelle (9 classes)
- 361 élèves en élémentaire (16 classes)
- 505 collégiens (20 classes)

À la maternelle Saint-Exupéry

Direction : Madame Christelle Hijosa.

Pour la rentrée 2022, 95 élèves sont scolarisés dans 4 classes : 2 classes de PS/MS, 1 classe de MS/GS et 1 classe de GS.

À la maternelle du Terme Hilaire

Direction : Madame Nadège Leboucher.

Pour la rentrée 2022, 112 élèves sont scolarisés dans 5 classes : 2 classes de PS, 1 classe de MS, 1 classe de MS/GS et 1 classe de GS.

À l'école élémentaire Saint-Exupéry

Direction : Madame Laurence Delmaire.

Pour la rentrée 2022, 166 élèves sont scolarisés dans 8 classes : 2 classes de CP, 1 classe de CE1, 1 classe de CE1/CE2, 1 classe de CE2, 1 classe de CM1, 1 classe de CM1/CM2 et 1 classe de CM2.

À l'école élémentaire du Terme Hilaire

Direction : Madame Gaëlle Rigollet.

Pour la rentrée 2022, 195 élèves sont scolarisés dans 8 classes : 2 classes de CP, 1 classe de CE1, 1 classe de CE1/CE2, 1 classe de CE2/CM1, 1 classe de CM1, 1 classe de CM1/CM2 et 1 classe de CM2.

Au collège Henri Guillaumet

Direction : Monsieur Eric Leclere.

Pour la rentrée 2022, 505 élèves sont scolarisés dans 20 classes : 121 en sixième (5 classes), 143 en cinquième (5 classes), 120 en quatrième (5 classes), 106 en troisième (4 classes) et 15 en Section d'Enseignement Général et Professionnel adapté (1 classe).



Le marché des producteurs a le vent en poupe !

Lancé en avril 2021, en complément du marché hebdomadaire du jeudi, le marché des producteurs ne cesse d'évoluer. Organisé sur le parking du centre culturel Napoléon III le dernier mardi du mois (sauf en décembre), ce marché est exclusivement réservé aux producteurs et artisans locaux. Sur place, on peut y trouver des fruits et légumes (selon la saisonnalité des produits), mais aussi de la viande et de la volaille, des produits laitiers, du miel, des glaces artisanales, ainsi que des artisans divers et variés.

Une édition spéciale réussie

Afin de marquer la fin des vacances estivales, la municipalité et les exposants ont décidé d'organiser, le 30 août dernier, une édition spéciale « apéro-concert ». Le principe ? Les exposants proposaient à la vente des assiettes de dégustation de leurs produits tandis que la municipalité offrait une animation musicale de Jonathan Di Menna, artiste châlonnais. Une première qui a plu et qui en amènera probablement d'autres !

La positive attitude

Cette édition spéciale fut également l'occasion de prendre la température, tant du côté des exposants que des visiteurs. Pour Caroline et Ludovic, apiculteurs à Livry-Louvercy, les horaires retenus (de 16h à 19h) sont parfaits. Même son de cloche pour monsieur Rabot de la Ferme de Saint-Servais qui apprécie l'emplacement du marché tout en précisant « Mois après mois les fidèles sont toujours là ».

Hugues Prevost, qui occupe le stand « Croc ma tarte flambée », approuve également le cadre mais aussi la bonne entente entre exposants « À force on se connaît, c'est agréable ». Cécile Malvaux,

éleveuse proposant de la viande et des plats cuisinés issus de son exploitation, est tout aussi ravie « J'aime le côté intimiste du marché des producteurs. On prend le temps de discuter, d'échanger et de créer du lien, c'est très important ». Quant à Geoffrey Roussel, gérant de la Ferme de la Vesle et présent depuis le tout premier rendez-vous, il apprécie la proximité et le circuit court entre son exploitation basée à Livry-Louvercy et la vente de ses produits.

Parmi les habitués, on retrouve notamment Bernard Danielewski, accompagné par son épouse. Au fil des mois, le couple a tissé un lien avec la plupart des exposants « Nous ne sommes jamais déçus des produits proposés par les producteurs et les artisans ! ». Un bilan unanimement positif donc ! En 2022, les prochains rendez-vous sont fixés aux mardis 27 septembre, 25 octobre et 29 novembre. À vos agendas !



ÉCONOMIE LOCALE

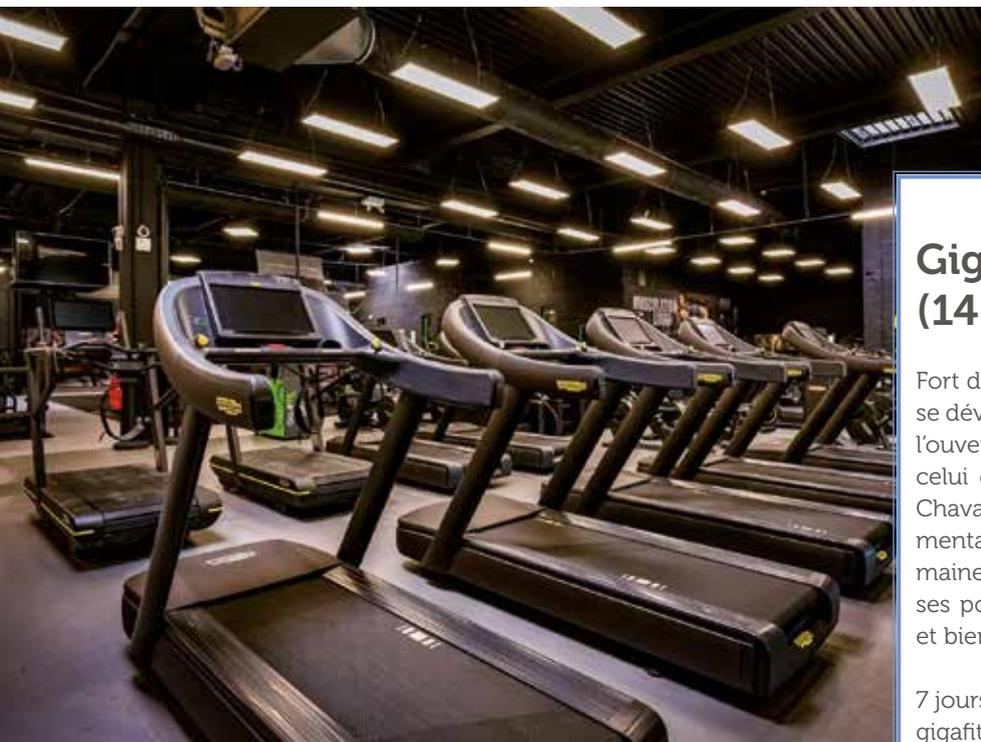
Zoom sur les nouveaux commerces et services

Nouveaux commerces, changements de propriétaires et nouveaux services : ça bouge du côté des commerçants mourmelonnois ! Découvrons-les ensemble.

Le Hangar à houblon (8 boucle du Tumoy)

Ouvert depuis le 4 juillet dernier, ce projet est né de l'envie de reconversion professionnelle de Christophe Maire après 20 années passées dans un laboratoire pharmaceutique mais aussi l'envie de faire vivre notre commune. Appréciant la bière et l'ambiance des bars caves à bière, le gérant du Hangar à houblon prévoit aussi d'accueillir de petits concerts et autres petits événements suivant les demandes.

Du lundi au jeudi de 11 h à 19 h 30, vendredi et samedi de 11 h à 22 h / 06.71.90.06.60



Gigafit (14 place Léon Bourgeois)

Fort de son succès, le réseau Gigafit ne cesse de se développer. Début 2022, l'enseigne a annoncé l'ouverture de 5 nouveaux clubs en France, dont celui de Mourmelon-le-Grand, géré par Franck Chavatte. C'est au sein de l'ancienne école élémentaire Léon Bourgeois, après plusieurs semaines de travaux, que la salle de sport va ouvrir ses portes. Cardio-training, musculation, fitness et bien-être sont proposés.

7 jours sur 7 de 6 h à 23 h / 06.62.21.91.63 / www.gigafit.fr

Intermarché (rue des Tournières)

Location de véhicules, laverie automatique, station-service, point de collecte et de recyclage... Les services ne manquent pas au magasin Intermarché de M. Christian Ragot. Le supermarché, ouvert en 1989, se modernise davantage en proposant, depuis le 1er juin, un service drive. Il est désormais possible de faire ses courses en ligne - depuis le site www.intermarche.com ou depuis l'application mobile Intermarché - et de retirer ses courses aux horaires d'ouverture habituels (sauf le dimanche) à l'une des deux bornes situées près de la station-service.

Du lundi au samedi de 8 h 30 à 19 h 30 et le dimanche de 9 h à 12 h 30 / 03.26.66.03.08



La Gitane (72 rue du général Gouraud)

Après 38 années à la tête du tabac-presse La Gitane, Reynald et Véronique Lanfrey profitent désormais d'une retraite bien méritée. Depuis le 25 mai, c'est M. Sylvain Buard qui en est désormais aux commandes, épaulé par Isabelle et Brigitte, les deux fidèles vendeuses de l'établissement. Originaire de Juniville, dans les Ardennes, il s'agit d'une toute nouvelle expérience pour monsieur Buard qui travaillait auparavant dans le milieu automobile. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Du lundi au vendredi de 7 h à 19 h 30, le samedi de 8 h à 19 h 30 et le dimanche de 9 h à 12 h 30 / 03.26.66.12.43

Weldom (16 bis rue du Levant)

Changement d'adresse, nouvelle enseigne et surface commerciale agrandie. Tel est le défi relevé par Christophe Martin et son équipe en ouvrant leur nouveau magasin de bricolage. Après avoir été implantée plusieurs années rue Léon Bourgeois, c'est dans la rue du Levant, face au magasin Intermarché, que l'enseigne Weldom a ouvert ses portes le 6 avril dernier.

Du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h / 03.26.66.11.09 / www.weldom.fr



COM E2CIA : bienvenue au général Guilloton

Depuis le 1er août, le commandement de l'entraînement et des écoles du combat interarmes (COM E2CIA) est confié au général de division Jean-Michel Guilloton, successeur du général de division Franck Nicol.

Le général de division Guilloton est né le 31 mars 1965 à Poitiers et est père de 3 enfants. Saint-Cyrien, il choisit l'arme de l'artillerie et poursuit sa scolarité en 1989 à l'école d'application de l'artillerie à Draguignan avant de rejoindre le 68e régiment d'artillerie d'Afrique (RAA), stationné à La Valbonne, où il sert durant trois années.

Promu capitaine en 1992, il est affecté aux écoles de Coëtquidan avant de retourner, en 1994, au 68e RAA. En 1996, il est affecté au 3e corps d'armée à Lille, puis est nommé chef d'escadron en 1998. En 2001 et 2002, il suit la scolarité au titre de l'enseignement militaire supérieur avant d'être nommé chef du bureau des opérations et de l'instruction du 35e régiment d'artillerie parachutiste (RAP) de Tarbes.

Il est promu lieutenant-colonel le 1er décembre 2002. De 2004 à 2009, il sert successivement au sein de l'EMAT puis de l'EMA. Il est promu au grade de colonel en 2007 et se voit confier, en 2009, le commandement du 35e RAP. Il est ensuite affecté, en 2011, à l'inspection de l'armée de Terre puis suit la 50e session nationale « armement et économie de défense » (IHEDN) en 2013 et 2014 avant de

rejoindre la structure intégrée du maintien en condition opérationnelle des matériels terrestres (SIMMT).

Il est nommé général de brigade le 1er août 2018, prenant le commandement de l'école nationale des sous-officiers d'active et de la base de Défense de Poitiers Saint-Maixent, ainsi que les fonctions de délégué militaire départemental des Deux-Sèvres. Le 31 août 2020, il rejoint Besançon pour occuper la fonction de commandant en second de la 1ère division.

Enfin, le 1er août 2022, il est nommé général de division et prend le commandement de l'entraînement et des écoles du combat interarmes à Mourmelon (COM E2CIA) et de la base de défense de Mourmelon-Mailly, ainsi que les fonctions de délégué militaire départemental de la Marne. Le général de division Guilloton est officier de la Légion d'honneur et officier de l'ordre national du Mérite.



501e RCC : un nouveau chef de corps

Après deux années denses à la tête du 501e régiment de chars de combat, le colonel Nicolas Oldra a quitté son commandement le 29 juin dernier au profit du colonel Matthieu Leroy, nouveau chef de corps des AS de Champagne. Pour ce temps fort du régiment, la cérémonie fut présidée par le général Vincent Giraud, commandant la 2e Brigade Blindée.

Âgé de 46 ans, marié et père de 4 enfants, le colonel Leroy est natif de Nancy. Admis à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr en 1999, il rejoint ensuite en 2022 l'École d'application de l'arme blindée cavalerie pour y effectuer sa formation complémentaire.

En 2003, il est affecté comme chef de peloton Leclerc au 6e-12e régiment de cuirassiers à Olivet, avant de prendre en 2008 le commandement d'un escadron de chars Leclerc au 1er-11e régiment de cuirassiers à Carpiagne (devenu en 2009 le 4e régiment de dragons). A l'issue de son temps de commandement, c'est en qualité d'officier de quart qu'il sert à l'état-major opérationnel terre à Lille,

avant d'entamer sa scolarité au Cours supérieur d'état-major puis à l'École de guerre.

En 2014, il est affecté au sein du bureau programmes systèmes d'armes de l'état-major de l'armée de Terre. En 2017, il prend les fonctions de chef du bureau opérations instruction du 1er régiment de chasseurs d'Afrique à Canjuers. Il retrouve, en 2019, l'état-major de l'armée de Terre. Enfin, le 29 juin 2022, il devient le nouveau chef de corps du 501e régiment de chars de combat.



8e RMAT : prêts pour la projection au Tchad

Composé de 38 militaires issus de six unités élémentaires différentes, le Sous Groupement de Maintenance Adapté au Théâtre (SGMAT), devant armer le mandat 26 au Tchad en fin d'année 2022, a participé cet été à sa Validation avant projection (VAP).

Ce sous groupement aura pour mission de contribuer au soutien de l'opération Barkhane dans les domaines mobilité terrestre, approvisionnement des recharges et matériels complets ainsi que multi techniques pour l'ensemble du fuseau Est. Ponctuellement, il fournira des renforts dans le fuseau Ouest afin d'assurer la bonne conduite des opérations.

Cette préparation, débutée en avril, s'est concrétisée non pas dans les camps de Champagne mais en Provence sur le camp de Canjuers, du 20 juillet au 3 août dernier. Ces deux semaines ont permis aux soldats du SGMAT d'être validés à la projection, avec pour effet majeur la gestion des blessés et la défense d'emprise de la FOB de Canjuers.

Le rallye final, organisé par le 121e RT (régiment du Train), avait pour objectif de contrôler les connaissances individuelles que ce soit sur l'armement, les transmissions, le secourisme au combat ou encore le C-IED (lutte contre les engins explosifs improvisés).

Malgré la fatigue et la chaleur omniprésente, les militaires

du 8e Régiment du Matériel ont fait preuve d'une motivation et d'une cohésion sans faille, qui participeront à la réussite de la mission en BSS, fidèles au cri de guerre régimentaire : « Renoncer ? Jamais ! ».



CAPCIA-51e RI : à la découverte des engins blindés

Afin d'offrir une visite exceptionnelle à des enfants atteints de handicap, le CAPCIA-51e RI a reçu, fin juillet, l'association « Centre de Rééducation Motrice de Champagne » (CRMC). À cette occasion, les enfants ont pu découvrir de près les véhicules blindés du parc d'entraînement.

Char Leclerc, Griffon, Caesar, mais aussi VBCI, VAB et VBL : tous ces véhicules n'ont désormais plus de secrets pour la quinzaine d'enfants de l'association CRMC. Celle-ci accompagne les enfants de l'Institut d'éducation motrice « Eric Degremont » situé à Fagnières. Pour information, l'IEM accueille des jeunes âgés de 3 à 20 ans, en situation de handicap moteur, afin de les accompagner dans leur intégration sociale et scolaire.

Après le partage d'un petit-déjeuner, les militaires de la 3e compagnie ont pu faire découvrir les engins blindés et leur fonctionnement aux enfants et aux accompagnateurs. Tous se sont montrés très curieux et intéressés tout au long de la matinée.



Des aménagements pour améliorer le stationnement

Toujours soucieuse d'apporter une meilleure organisation en matière de stationnement, la municipalité a apporté, au début de l'été, plusieurs modifications au sein de la commune. Au programme : fin de l'alternance semi-mensuelle, marquages au sol, emplacements réservés, etc.

Fin de l'alternance semi-mensuelle

Dans certaines rues, le stationnement unilatéral permanent était déjà mis en place depuis longtemps (exemple : rues Saint-Exupéry, Foch, Pasteur, Terme Hilaire, etc.). Ce n'était pas le cas dans d'autres artères comme les rues Gouraud, Thiers, Canrobert, etc.

Depuis la fin du mois de juin, c'est désormais une généralité. Le côté de stationnement est matérialisé soit par des marquages au sol (rues Gouraud, Thiers, Baconnes, Albert Camus, etc.), soit par des panneaux (rue Canrobert par exemple).

Les emplacements réservés

Le stationnement des poids-lourds (camions, autocars et autres véhicules supérieurs à 3,5 tonnes) n'était jusqu'alors pas réglementé. Après avoir analysé les emplacements opportuns (espace pour manœuvrer, voisinage, etc.), 7 places ont été matérialisées : 2 places rue Léon Bourgeois, 2 places rue Paul Boilleau, 2 places rue Saint-Martin et 1 place rue Canrobert. Comme l'indique la signalisation, le stationnement sur ces emplacements est strictement interdit sauf pour les poids-lourds.

D'autres emplacements réservés ont été créés : 1 place réservée aux personnes à mobilité réduite devant le n° 24 de la rue du maréchal Foch (la carte européenne de stationnement doit être arborée sur le pare-brise) et 2 places réservées au service médical sur le parking de la rue des Tournières (affichage du caducée obligatoire sur le pare-brise). Tout contrevenant s'expose à une contravention.

D'autres aménagements

La municipalité a profité de l'intervention de l'entreprise spécialisée dans la signalisation routière pour mettre en œuvre d'autres aménagements : modifications de « stops » dans la rue du Levant, prolongement ou mise en place de lignes jaunes (rue de Baconnes et rue du Levant), création de passages piétons (rue Hubert Latham et Canrobert) ou encore pose de miroirs au carrefour des rues Gouraud et Couchant/Levant.

Enfin, dans la rue du 8 mai 1945, des places de stationnement ont été matérialisées du côté pair (entre les n° 2 et 8) et un goulot de rétrécissement a été mis en place à l'une des extrémités de la rue afin de symboliser davantage le sens unique à partir des rues du 11 novembre 1918 et Paul Boilleau.



SPECTACLES

Une billetterie en ligne voit le jour

Exit la billetterie papier, bonjour la billetterie en ligne ! Après plusieurs mois de préparatifs, le service Événementiel et Communication propose désormais l'achat des places de spectacles via la plateforme sécurisée « Billetweb.fr »*. Très demandé par nos fidèles spectateurs, le règlement par carte bancaire est rendu possible grâce à la billetterie en ligne. Mais que les inconditionnels des règlements en espèces ou par chèque se rassurent : une solution est également proposée en mairie. Explications.

Une multitude d'avantages

Billetweb.fr est un site spécialisé dans les billetteries en ligne. Très simple d'utilisation, il n'a que des avantages : paiement sécurisé par carte bancaire, possibilité d'acheter ses places 7/7 jours et 24/24 heures, billets dématérialisés sur smartphone (ou à imprimer chez soi), remboursement possible (jusqu'au jour du spectacle), etc.

Grâce à la billetterie en ligne, vous ne serez plus restreints aux horaires d'ouverture de la mairie et, surtout, vous n'aurez plus à vous déplacer pour retirer vos places ! De même, il sera désormais possible d'acquérir des billets pour tous les spectacles de la saison. Par exemple : vous pouvez dès aujourd'hui régler vos places pour le one woman show de Valérie Damidot programmé le 27 janvier 2023. Idéal pour les cadeaux de Noël, d'anniversaires, etc. !

Enfin, le soir du spectacle, il suffira de présenter le QR-code présent sur votre billet : soit en version dématérialisée depuis votre smartphone, soit en imprimant préalablement votre billet chez vous (dans une démarche écologique et économique, il est recommandé - pour les personnes suffisamment à l'aise avec un smartphone - de privilégier la formule dématérialisée).

Une solution pour les règlements en espèces ou par chèque

Si la billetterie en ligne simplifie vos démarches, nous n'oublions pas les spectateurs privilégiant les paiements en espèces ou par chèque. En effet, le service Événementiel et Communication continuera de vous délivrer vos billets en mairie, du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h (sauf le mardi matin).

Depuis un poste informatique installé à l'accueil, un agent se connectera sur la plateforme Billetweb et, après avoir entré vos données, vous délivrera vos billets munis du fameux QR-code à présenter le soir du spectacle.

Précision : il est également possible de régler vos billets directement au centre culturel Napoléon III le jour J (30 minutes avant le début du spectacle). Mais attention, le système de réservation n'étant plus proposé, il conviendra de vous assurer de la disponibilité de places en vous rapprochant du service Événementiel et Communication.



Une question ?

Pour acheter vos billets en ligne : rendez-vous sur www.mourmelonlegrand.fr (vous serez ensuite redirigé vers la plateforme Billetweb) ou en accès direct sur www.billetweb.fr/pro/mourmelon-le-grand

Pour tout renseignement, le service Événementiel et Communication se tient à votre disposition par téléphone (au 03 26 66 57 08 ou 03 26 66 99 76) ou par mail à evenementiel@villedemourmelonlegrand.fr.

* le spectacle « Elie Semoun et ses Monstres » du 30 septembre 2022 n'est pas concerné par la billetterie en ligne. Il s'agira du dernier rendez-vous avec la billetterie habituelle. Sont concernés tous les spectacles organisés à partir du 1er octobre 2022.

The screenshot displays the Billetweb website interface. At the top, there's a navigation bar with the Billetweb logo. Below it, a banner image shows a building, likely the Centre Culturel Napoléon III. The main content area features two event listings. The first listing is for 'Les pas pareils' on March 25, 2022, at 20h00. The second listing is for 'De quoi je me mêle !' on November 25, 2022, at 20h30. Below these listings, there's a QR code section with the text 'Exemple de QR Code'. At the bottom, there are logos for payment methods: Visa, Mastercard, and Monnaie.

MÉDIATHÈQUE

• Du mardi au vendredi :
9h30 - 12h / 14h - 17h30

• Samedi :
9h - 12h / 14h - 17h

Renseignements : 03.26.66.57.07



Samedi
24
septembre

Théâtre musical « ÉO » par la Compagnie Histoires de sons

15h : promenade sensorielle au gré des formes rondes, au son d'une langue imaginaire. Musique, comptines, ritournelles, jeux de lumière, chatouillent les sens. Un univers rassurant tout en rondeur, visuel et sonore, calme et sécurisant, drôle et surprenant parfois. **Gratuit. A partir de 6 mois**



Samedi
29
octobre

Halloween

14h à 17h : animations diverses : dessins, bricolages...
Gratuit. À partir de 6 ans.



NOUVEAUTÉS

- Vaillante de Laurent Zeitoun (DVD)

- Unlock Kids (Jeu)

- La cité des secrets de Victoria Ying (BD Ado)



COUP DE



- Brûler le feu de Juliette Armanet (CD)

- Après l'océan de Laurence Peyrin (Roman)

- Coucou bébé écoute de Agnès Bonnaire (Album)



TOUS À LA CAFÉTÉRIA !

Envie de passer un moment agréable ? Venez profiter de la cafétéria de la médiathèque ! En famille ou entre amis vous pourrez y savourer des boissons chaudes et fraîches dans un cadre sympathique. Vous pourrez aussi profiter de la ludothèque pour découvrir de nouveaux jeux et même dénicher de petits trésors dans la vente de livres permanente ! Tous les livres retirés des collections vous sont proposés au prix de 1 €, de quoi vous faire plaisir à moindre coût.

VIENS JOUER À LA SWITCH !

Une console Nintendo Switch est accessible librement les mercredis après-midi de 14h à 17h et les après-midis en semaine pendant les vacances scolaires.



BÉBÉS LECTEURS

Samedis 10 octobre, 9 novembre, 3 décembre
Sur réservation
À 10h - 0/2 ans

L'HEURE DU CONTE

Mercredi matin
Sur inscription
À 10h30
2/6 ans

INSTANTS MUSICAUX DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

Samedis 8 octobre, 10 décembre
Entrée libre
À 15h

LUDO ÇA ME DIT !

Samedis 15 octobre, 19 novembre
Sans inscription
De 14h à 17h - À partir de 3 ans

Vendredi
30
septembre
20h30

SPECTACLE «ÉLIE SEMOUN ET SES MONSTRES»
Centre culturel Napoléon III
Tarifs : 15 euros et 5 euros pour les moins de 12 ans
Réservations au 03.26.66.57.08
ou sur www.mourmelonlegrand.fr



Du
3
au **9**
octobre

« WAR ON SCREEN », FESTIVAL INTERNATIONAL DE CINÉMA
organisé par la Comète, Scène Nationale.
Séances à Mourmelon : Jeudi 6 octobre à 20h : *Sentinelle Sud*
Vendredi 7 octobre à 20h : *Notre-Dame brûle*
Centre culturel Napoléon III / Plein tarif : 7 € / Tarif réduit : 4,50 €



Mardi
11
octobre
14h30 / 20h

CINÉMARDIS - « ADIEU LES CONS »
Auditorium de la mairie
Gratuit - Entrée mairie à 14h30 et rue de l'église à 20h
Sans réservation



Mardi
25
octobre
20h

SPECTACLE FAMILLE « LES PAS PAREILS »
Centre culturel Napoléon III
Tarifs : 8 euros et 2 euros pour les moins de 12 ans
Billetterie en ligne sur www.mourmelonlegrand.fr (paiement CB) ou
guichet en mairie aux heures d'ouverture (paiement espèces ou chèque)



Jeudi
27
octobre
14h30

À L'AFFICHE ! - « BUZZ L'ÉCLAIR, LE FILM »
Cinéma au centre culturel Napoléon III
Tarifs : 6 euros / 3.5 euros pour les moins de 18 ans
Carte adhérent 5 places à 22.50 euros - Sans réservation



Jeudi
27
octobre
20h

À L'AFFICHE ! - « TOP GUN, MAVERICK »
Cinéma au centre culturel Napoléon III
Tarifs : 6 euros / 3.5 euros pour les moins de 18 ans
Carte adhérent 5 places à 22.50 euros - Sans réservation



Mardi
8
novembre
14h30 / 20h

CINÉMARDIS - « LA VIE SCOLAIRE »
Auditorium de la mairie
Gratuit - Entrée mairie à 14h30 et rue de l'église à 20h
Sans réservation



Vendredi
18
novembre
20h

CONCERT JEUNE PUBLIC « FESTIVAL LES PIOUSPIOUS »
Centre culturel Napoléon III
Tarif unique : 2 euros
Billetterie en ligne sur www.mourmelonlegrand.fr (paiement CB) ou
guichet en mairie aux heures d'ouverture (paiement espèces ou chèque)



Jeudi
24
novembre
20h

À L'AFFICHE ! - « programmation non connue à ce jour »
Cinéma au centre culturel Napoléon III
Tarifs : 6 euros / 3.5 euros pour les moins de 18 ans
Carte adhérent 5 places à 22.50 euros - Sans réservation



Vendredi
25
novembre
20h30

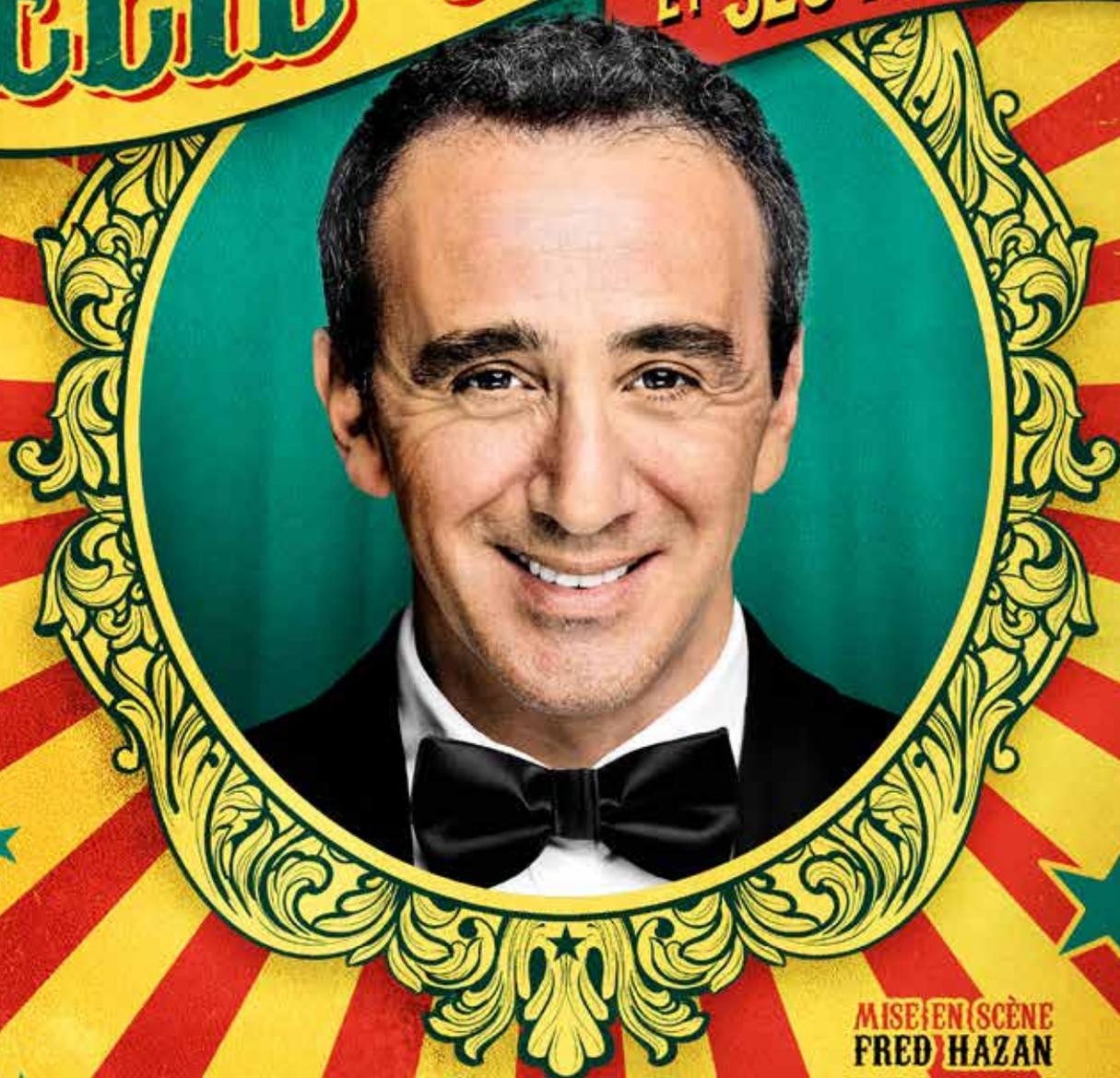
THÉÂTRE « DE QUOI JE ME MÊLE ! »
Centre culturel Napoléon III
Tarifs : 8 euros et 2 euros pour les moins de 12 ans
Billetterie en ligne sur www.mourmelonlegrand.fr (paiement CB) ou
guichet en mairie aux heures d'ouverture (paiement espèces ou chèque)



GILBERT COULLIER PRODUCTIONS
PRESENTE

ELIE SEMOUN

ET SES MONSTRES



MISE EN SCÈNE
FRED HAZAN

VENDREDI 30 SEPTEMBRE
20H30 - CENTRE CULTUREL
MOURMELON-LE-GRAND

MOURMELON
LE GRAND

15 euros et 5 euros (moins de 12 ans)
Réservations au 03.26.66.57.08
ou sur www.mourmelonlegrand.fr

• 2



20
minutes

